

RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2024-2025

Conseil d'établissement de l'école Notre-Dame du
Rosaire/Jean XXIII

MESSAGE DE LA PRÉSIDENCE
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Table des matières

1	Présentation du conseil d'établissement	4
1.1	Liste des membres du conseil d'établissement.....	4
2	Bilan des activités du conseil d'établissement	4
2.1	Calendrier des séances du conseil d'établissement	4
2.2	Activités réalisées et décisions prises.....	5
2.3	Résultats obtenus	7
Annexes du rapport annuel.....		11

1 Présentation du conseil d'établissement

1.1 Liste des membres du conseil d'établissement

Nom et prénom	Titre (Ex. : parent, personnel scolaire et fonction au conseil)
Valériane Besombes	Parent
Geneviève Bergeron	Parent
Virginie Billette	Parent, Présidente
Isabelle Bond	Parent, Vice Présidente
Vicky Montcalm	Enseignante
Chloé Hart-Mainville	Enseignante
Caroline Isabelle	Enseignante
Christine Della Mora-Duquette	Enseignante
Émylie Chalifour	SDG

2 Bilan des activités du conseil d'établissement

2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

Dates (jour-mois-année)	Type de séances Préciser : ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc.
15 octobre 2024	Ordinaire
2 décembre 2024	Ordinaire
5 février 2025	Ordinaire
25 mars 2025	Ordinaire
7 mai 2025	Ordinaire
5 juin	ordinaire

2.2 Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
Adoption du projet éducatif ¹	13 juin 2023	Adopté	
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	7 mai 2025	Adopté	
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	7 mai 2025		Nous avons discuté du code de vie sans toutefois le changer. Nous avons surtout revu la classification des comportements. Tous les enseignants et autres corps d'emploi ont été consultés.
Approbation des contributions financières exigées	5 juin 2025	APP.	
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	5 juin 2025	APP.	
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	5 juin 2025	APP.	
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde	5 juin 2025	APP.	
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire			Ne s'applique pas
Formation de comités (ex. : sous- comité sur un sujet particulier)			Ne s'applique pas
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement	25 Mars 2025		
Consultation sur les critères de sélection de la direction	7 mai 2025	Consultation	

¹ D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la Loi sur l'instruction publique et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions réalisées.

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	11 septembre 2024	Information	
Transmission de documents à l'intention des parents	Lorsque demandé		
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique	25 mars 2025	APP.	
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant	5 juin 2025	APP.	
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et des contenus des programmes d'études	Ne s'applique pas		
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)	5 juin 2025	APP.	
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	25 mars 2025	APP.	
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors horaire ou hors école)	À chaque rencontre prévue	APP.	
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres)	15 octobre 2024	APP.	
Consultation des parents	Ne s'applique pas		
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves	7 mai 2025	Consultation	Nous avons consulté les élèves en lien avec leur cour d'école de rêve!
Pouvoirs liés aux services extrascolaires			

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Organisation des services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)	15 octobre 2024	Consultation	
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme	Ne s'applique pas		
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement	5 juin 2025	APP.	
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	Septembre 2024 Décembre 2024 Avril 2025	Course des couleurs Boules de Noël Lecturothon	
Adoption du budget annuel de l'établissement	7 mai 2025	Adoption	
Autres activités réalisées (ex. : consultations, informations, projets spéciaux, etc.)			

2.3 Résultats obtenus

2.3.1 Résultats du projet éducatif 2023-2027 pour 2024-2025

Objectif	Indicateur	Cible	Résultats 2023-2024	Résultats 2024-2025	Résultats 2025-2026	Résultats 2026-2027
Atteindre la Compétence assurée en français- Lecture	Note de 70%	70% de nos élèves obtiennent 70% et plus au bulletin au sommaire pour l'année	1 ^{re} : 67% 2 ^e : 61% 3 ^e : 67% 4 ^e : 54% 5 ^e : 61% 6 ^e : 88%	1 ^{re} : 82% 2 ^e : 81% 3 ^e : 88% 4 ^e : 41% 5 ^e : 82% 6 ^e : 83% 75% de nos élèves obtiennent 70% et plus. Non atteint : 4 ^e année		

Atteindre la Compétence assurée en français-écriture	Note de 70%	70% de nos élèves obtiennent 70% et plus au bulletin au sommaire pour l'année	1 ^{re} : 44% 2 ^e : 46% 3 ^e : 61% 4 ^e : 54% 5 ^e : 50% 6 ^e : 88%	1 ^{re} : 59% 2 ^e : 48% 3 ^e : 68% 4 ^e : 56% 5 ^e : 54% 6 ^e : 75% 56% de nos élèves obtiennent 70% et plus. Non atteint : 1-2-3-4-5 ^e année		
Atteindre la Compétence assurée en Math-Résoudre	Note de 70%	70% de nos élèves obtiennent 70% et plus au bulletin au sommaire pour l'année	1 ^{re} : 59% 2 ^e : 62% 3 ^e : 71% 4 ^e : 71% 5 ^e : 66% 6 ^e : 77%	1 ^{re} : 87% 2 ^e : 66% 3 ^e : 68% 4 ^e : 60% 5 ^e : 87% 6 ^e : 84% 78% de nos élèves obtiennent 70% et plus. Non atteint : 2 ^e , 3 ^e , 4 ^e année		
Atteindre la Compétence assurée en Math Raisonner	Note de 70%	70% de nos élèves obtiennent 70% et plus au bulletin au sommaire pour l'année	1 ^{re} : 67% 2 ^e : 62% 3 ^e : 77% 4 ^e : 89% 5 ^e : 71% 6 ^e : 88%	1 ^{re} : 87% 2 ^e : 75% 3 ^e : 80% 4 ^e : 66% 5 ^e : 77% 6 ^e : 92% 83 % de nos élèves obtiennent 70% et plus. Non atteint : 4 ^e année		

Plan d'action 24-25 Les moyens	Responsables	Évaluation	Planifier 25-26 Conserver- Cesser- Créer
Planification spécifique niveau 2 ^e année et préscolaire	Direction/enseignantes/cp	Aidant pour les élèves et les enseignantes.	Créer CAP 1 ^{er} cycle en écriture./ Poursuite des rencontres avec le présco./Poursuite des échanges au 2 ^e cycle./ Formation en grammaire au 3 ^e cycle.
Concertations par cycle sur l'évaluation	Direction/enseignantes/cp	A permis d'harmoniser les évaluations d'un niveau à l'autre. Les enseignants savent ce qui est évalué avant et après leur niveau. Ainsi, ils peuvent moduler leurs enseignements en conséquence.	À maintenir en s'assurant que tous les enseignants se réfèrent à la planification prévue. Correction d'épreuves en commun.
Formation en lecture et apprentissages de dispositifs à mettre en place 1 ^{er} cycle	Enseignantes/CP	Ces formations ont été grandement utiles pour aider concrètement les enseignantes	Les enseignantes doivent poursuivre dans la mise en place des dispositifs (lecture partagée, mot du jour, etc...). La planification et l'application doit être maintenue avec rigueur.
Mathématiques Concertation tous les cycles	Enseignants	Mise en commun pour concertation	Les mathématiques sont généralement une force pour nos élèves. Nous souhaitons que nos enseignants se concertent afin d'arrimer leurs

			pratiques (continuum), et les modifier si nécessaire.
Arrimage des évaluations	Enseignants	Mise en commun	Nous avons commencer à harmoniser les évaluations par niveau.

2.3.2 Résultats du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation

	Violence	Intimidation	Actes de violence à caractère sexuel
Nature des événement (signalements et plaintes)	1	3	0

Les forces et défis

Meilleur climat scolaire en général

Nous constatons que les élève sont plus conscients des répercussions de leurs comportements. Bien que la démarche de réflexion ait été plus longue au départ, il nous apparaît qu'actuellement, il règne un climat plus agréable à l'école. Il y a très peu de méfaits à l'intérieur de l'école et pratiquement aucun dans les salles de classe. Les défis demeurent pour les moments moins encadrés sur la cour d'école. Le travail acharné de l'équipe de direction, des TES et des enseignants porte ses fruits.

Mesures ayant donné de bons résultats

Les jeux dirigés sur la cour le midi ont été aidants. Cela demande beaucoup de travail car il faut toujours renouveler l'offre, mais cela en vaut la peine car les élèves y trouvent leur compte. Le fait d'avoir intégré des jeux varies, permet à tous les élèves de rendre part aux activités selon leurs intérêts.

Défis

La surveillance le midi peut s'améliorer. Le fait d'avoir mis sur pied la classification des comportements permet d'avoir un référentiel commun. De plus, il faut supporter les surveillante dans leur rôle le midi.

Formations à planifier pour l'an prochain compte tenu de certains résultats liés aux habiletés sociales des élèves

Il serait pertinent d'avoir une formation à propos de la fonction du comportement. Au-delà des apparences il peut y avoir des raisons importantes qui font que les élèves choisissent des comportements spécifiques. Mieux comprendre les motifs de ces comportements permettrait de mieux aider nos élèves.

Annexes du rapport annuel